

10 arguments antidélocalisation

Peut-on encore créer des entreprises en France ou faut-il immédiatement prendre un aller simple pour une nouvelle patrie plus accueillante d'un point de vue fiscal ? A force de voir le verre à moitié vide, on finit par oublier que notre pays compte de nombreux atouts.

DOSSIER RÉALISÉ PAR SOLENNIE DUROUX

A lors que le « France bashing » est à la mode dans les médias anglo-saxons, les Français sont peu nombreux à défendre les qualités de leur propre pays. Selon un récent sondage réalisé par Ipsos pour l'Observatoire des fédérations et des organisations professionnelles, ils sont 67 % à penser que la situation économique de l'Hexagone va s'aggraver cette année. L'heure est au pessimisme et à l'autoflagellation.

Et, pourtant, les Français continuent à faire des enfants tout en leur conseillant, quand ils sont en âge de créer leur entreprise, d'aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs, notamment d'un point de vue fiscal. Les forces vives de notre pays seraient de plus en plus nombreuses à quitter le pays et le clament haut et fort. Pour prendre la mesure du phénomène, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris Ile-de-France a réalisé une étude sur l'expatriation des Français qu'elle présentera officiellement aux prochains

entretiens Friedland le 12 mars. Il en ressort que 2 expatriés français sur 10 sont aujourd'hui des créateurs d'entreprise contre 1 sur 10 il y a dix ans. En outre, les durées d'expatriation se sont allongées.

Pourtant, le mouvement, s'il existe, n'a pas l'ampleur qu'on lui prête. Selon les derniers chiffres de l'ONU, la France ne compte que 1,8 million d'expatriés contre 4,6 au Royaume-Uni ou 4,2 en Allemagne. Et si le principal handicap de la France, c'était d'abord son manque de confiance en elle ?

La culture d'entreprise n'a pas disparu en France

A ceux qui se demandent si le mot « entrepreneur » est encore français, les statistiques répondent d'elles-mêmes. En effet, avec 550 000 créations annuelles d'entreprises (dont la moitié sont des auto-entreprises), la France est première au classement des pays européens. Selon un sondage réalisé par l'ins-

titut Think en 2013, 30 % des Français disent avoir envie de créer ou de reprendre un jour une entreprise. Soit un vivier de 15 millions d'entrepreneurs potentiels. Ce pourcentage grimpe même à 51 % chez les 18-24 ans. D'ailleurs, de plus en plus d'écoles de commerce ouvrent des cours dédiés à l'entrepreneuriat.

Une terre d'innovation et de recherche

En France, on n'a pas de pétrole, mais on a des cerveaux. Ce n'est pas par hasard si l'Hexagone se classe au sixième rang pour les publications scientifiques mondiales et au deuxième rang pour les brevets européens. L'école mathématique française est souvent mise à l'honneur. Tout comme nos médecins qui ont par exemple mis au point le premier cœur artificiel. En matière de recherche, les financements apportés par l'Etat sont en augmentation. Ils sont passés de 14 milliards d'euros en 2006 à 20 milliards en 2013. Et même si notre système éducatif national ne fait pas l'unanimité, dans bien des domaines, les ingénieurs français font partie des meilleurs au monde et sont très courtisés.

« Nous avons d'excellentes formations en France, même si cela ne se voit pas dans les classements mondiaux des grandes écoles. Pour moi, il est aberrant que Polytechnique par exemple ne soit classée qu'à la 25^e place », observe Dan Serfaty, le fondateur du réseau social professionnel Viadeo. Celui qui navigue aujourd'hui entre Pékin, la Silicon Valley et Paris avoue que lorsqu'il recrute, dans 8 cas sur 10, c'est un Français. Ses ingénieurs installés à San Francisco sont d'ailleurs sans cesse sollicités par des chasseurs de tête pour le compte de sociétés américaines. « Ils sont au top au niveau du rapport qualité-prix. A compétences égales, un ingénieur américain coûte 10 à 15 % plus cher qu'un Français. »



Selon Dan Serfaty, fondateur du réseau social professionnel Viadeo, la qualité des ingénieurs français est mondialement reconnue.

(LP/Delphine Goldsztejn.)

De nombreux champions internationaux

Première destination touristique au monde, la France peut également s'enorgueillir d'avoir donné naissance à de grandes multinationales dans le secteur du luxe, de la santé, de l'énergie, de la distribution, de l'aéronautique ou de l'agroalimentaire. On peut par exemple citer Sanofi-Aventis, Total, L'Oréal ou LVMH qui font partie des 100 plus grandes capitalisations boursières mondiales.

Pour autant, l'Hexagone ne se repose pas sur ses acquis. Elle collectionne aussi les champions de la croissance. Pour la troisième année consécutive, les entreprises françaises sont les plus représentées au sein du classement Deloitte Technology Fast 500 qui répertorie les 500 sociétés technologiques de la zone Europe, Moyen-Orient et Afrique dont le chiffre d'affaires a le plus progressé depuis cinq ans. Après Critico en 2012, c'est Ymagis qui s'est hissé en haut de ce classement avec un taux de croissance exceptionnel de 59 096 % !

Des salariés productifs et qualifiés

Embaucher en France, mission impossible ? C'est un fait, la main-d'œuvre française coûte plus cher que celles de ses voisins européens. Le coût horaire moyen y était de 34,20 € en 2012, contre 23,40 € en moyenne dans l'Union européenne, selon Eurostat.

Néanmoins, cette main-d'œuvre tricolore est également plus productive car plus qualifiée. Toujours selon Eurostat, quand un Allemand produit 42,60 € par heure et un Espagnol 31,50 €, un Français produit 45,40 €.

Une qualité de vie remarquable

« **E**n France, on a tout pour être heureux. » C'est en partant vivre quatre ans en Colombie après leurs études que Jean-Baptiste Degez et Geoffroy Dumesnil, 28 et 30 ans, se sont découverts la fibre entrepreneuriale. « Cette expérience formatrice nous a apporté un regard différent sur la vie et sur les relations aux autres. Aller voir ailleurs, cela permet de réapprendre à aimer son pays », explique Jean-Baptiste.

L'optimisme colombien leur a inspiré la création de Tayrona, une marque responsable et écolo d'accessoires de yoga. Remplis d'une énergie positive à toute épreuve,

ces jeunes impatriés mettent en avant les atouts de la France : « Des tracasseries administratives, il y en a dans tous les pays. Cela ne doit pas être une excuse. La France possède d'excellentes infrastructures, notamment son réseau routier et ferroviaire. Il n'y a pas de problèmes de coupures d'électricité et on peut livrer dans tout l'Hexagone à un tarif unique. »

Autre gros avantage : la protection sociale française. « Connaissez-vous beaucoup de pays où les demandeurs d'emploi sont soutenus financièrement pour monter leur entreprise ? » fait remarquer Jean-Baptiste.



Baptiste Degez et Geoffroy Dumesnil, 28 et 30 ans, créateurs de l'entreprise Tayrona, une marque responsable et écolo d'accessoires de yoga. (DR.)



A travers l'Institut du mentorat entrepreneurial et le Moovjee (Mouvement pour les jeunes et les étudiants entrepreneurs), Dominique Restino aide les PME à accélérer et sécuriser leur croissance.

Des réseaux efficaces pour accompagner les entrepreneurs

La clé pour bien grandir, c'est d'être accompagné. Selon un sondage réalisé par l'institut Think, 40 % des entrepreneurs français ont fait appel à un réseau d'accompagnement et 90 % d'entre eux en ont été satisfaits. Chambre de commerce et d'industrie, chambre de métiers et de l'artisanat, Réseau Entreprendre, incubateurs d'entreprises, que ce soit pour un conseil sur le business plan, le montage du projet, sur son financement, sur le développement à long terme, de nombreux interlocuteurs peuvent apporter des réponses. Et parfois d'autres entrepreneurs eux-mêmes. Ainsi, l'association SOS Entrepreneur installée dans le Nord aide les dirigeants qui sont confrontés à la défaillance de leur entreprise.

C'est aussi sur le principe du bénévolat que de plus en plus d'entrepreneurs s'engagent en faveur du mentorat entrepreneurial. Objectif : accélérer et sécuriser la croissance des PME à fort potentiel de développement grâce au transfert d'expérience. Une manière de rompre l'isolement des entrepreneurs et de s'appuyer sur ceux qui ont déjà été confrontés aux mêmes questionnements. Créé en 2007 par Dominique Restino, l'Institut du mentorat entrepreneurial a essaimé dans le nord, l'ouest et le sud de la France. La région parisienne compte aujourd'hui une centaine d'entreprises mentorées et autant de mentors. Et les résultats sont là : « Entre 2008 et 2012, les entreprises mentorées ont vu leurs effectifs et chiffre d'affaires croître en moyenne de 30 à 35 %. Ce qui a généré au final 1 680 emplois en plus », se félicite Dominique Restino. Au travers de Moovjee (Mouvement pour les jeunes et les étudiants entrepreneurs), il propose également un programme de mentorat réservé aux moins de 30 ans.

Les investisseurs étrangers toujours attirés par l'Hexagone

Selon le baromètre 2013 Ernst & Young de l'attractivité de la France, l'Hexagone conserve sa 3^e place sur le podium des pays européens les plus attractifs, et le premier rang en matière d'implantations industrielles. Malgré le pessimisme ambiant (un rapport de l'ONU, contesté, fait état d'une baisse des investissements directs étrangers en France de - 77 % en 2013), 63 % des investisseurs étrangers sont confiants et pensent que le pays va surmonter la crise actuelle selon ce baromètre.

Nos atouts selon eux : notre capacité d'innovation et notre esprit d'entreprise. 73 % de ceux qui sont implantés en France sont d'ailleurs tout à fait satisfaits de leur localisation. Création de France international entrepreneurs, du passeport talents, aide financière aux start-up étrangères, simplifications fiscales et douanières... Les mesures incitatives annoncées par François Hollande en février ne peuvent que contribuer à renforcer cette attractivité.

De nombreuses aides publiques pour créer sa société

Aides financières, allègements fiscaux, exonérations de charges sociales, il existe de multiples dispositifs mis en place par l'Etat destinés à favoriser l'entrepreneuriat. Tant et si bien qu'il est parfois difficile de s'y retrouver... Citons notamment les aides à l'innovation comme le statut de jeune entreprise innovante (JEI), qui permet d'être exonéré d'impôt sur les sociétés pendant deux ans, ou le

crédit d'impôt recherche, qui a encouragé le géant japonais du Web Rakuten à venir en France. Pour investir, les entrepreneurs peuvent également compter sur la Banque publique d'investissement. En 2013, celle-ci a octroyé près de 10 milliards de prêts. D'ici à 2017, elle souhaite multiplier par deux les aides à l'innovation, les prêts de développement et augmenter de 30 % par an les opérations en capital.

Des investissements privés de plus en plus diversifiés

Parallèlement aux dispositifs publics, on constate une montée en puissance des investisseurs privés. A l'instar des trois mousquetaires du Web français, Xavier Niel, Marc Simoncini ou Jacques-Antoine Granjon, de plus en plus de business angels se penchent sur le berceau des créateurs d'entreprise : 35 % des réseaux de business angels affiliés à France Angels prévoient ainsi l'intégration de nouveaux membres ces prochains mois.

Le recours à l'equity crowdfunding (levée de fonds auprès d'investisseurs particuliers qui obtiennent en retour des parts du capital de la société) constitue également une opportunité à ne pas négliger. Mathieu Labat et Julien Maisonnave ont su la saisir. Art of Soule, leur société spécialisée dans l'espadrille made in France fondée en 2007, a réussi à lever le mois dernier 316 000 € sur la plate-forme de crowdfunding Happy Capital. « Ce qui nous plaisait avec ce type de financement, c'est que des gens totalement différents nous fassent confiance. Parmi les 19 actionnaires, on trouve l'un de nos fournisseurs et même un marchand de glaces », explique Mathieu Labat. Grâce à cette levée de fonds, les entrepreneurs basques envisagent de créer un réseau d'affiliés et vont ouvrir un magasin-atelier à Bidart (Pays basque) pour lequel ils vont recruter des employés. « Nous voulons continuer à produire en France et devenir les Havaianas de l'espadrille », affirme Mathieu Labat. Tel Art of Soule, les entrepreneurs sont de plus en plus tentés par l'equity crowdfunding. La réforme de ce financement participatif annoncée par le gouvernement va d'ailleurs permettre à plus de particuliers d'investir dans des start-up et PME en réduisant les barrières à l'entrée.



Mathieu Labat et Julien Maisonnave ont lancé Art of Soule, leur société spécialisée dans l'espadrille made in France, en 2007.

(LP/Bertrand Lapegue.)

Un pays fort de ses régions

La France ne se résume pas à sa capitale. Les grandes métropoles promues par l'acte 3 de la décentralisation ont plutôt bien résisté à la crise et sont en bonne place dans la compétition européenne. Quant aux régions, elles sont amenées à devenir les véritables patrons du développement économique. Le projet de loi de décentralisation, qui sera présenté en Conseil des ministres le 2 avril, va notamment renforcer leurs compétences en matière d'accompagnement de la croissance des entreprises. La Silicon Valley qui fait rêver les entrepreneurs est à l'ouest mais peut-être pas aussi loin qu'on croit. Avec ses 4 000 ingénieurs sur une population de 70 000 personnes, l'agglomération de Lannion, dans les Côtes-d'Armor, attire les plus grands des télécommunications comme Orange, Alcatel ou récemment le suédois Ericsson. Cette mini-Silicon Valley a vu naître le minitel, la 4G ou l'écran plat. « Nous, jeunes entrepreneurs, sommes très heureux d'y avoir créé notre société. Surtout dans une agglomération aussi fertile, où solidarité et émulation ne sont pas des vains mots », écrivent quatre



Benjamin Anseume, fondateur de la société Sushee spécialisée dans le développement de jeux sur mobile, s'est installé dans la mini-Silicon Valley de l'agglomération de Lannion, dans les Côtes-d'Armor.

(LP/Bruno Torrubia.)

chefs d'entreprise dans une tribune intitulée « Startups totalement à l'ouest » publiée sur Internet le mois dernier. « Les acteurs politiques et institutionnels locaux nous soutiennent beaucoup. A titre personnel, je bénéficie par exemple de locaux

loués à prix dérisoires par l'agglomération », explique Benjamin Anseume, l'un des cosignataires, fondateur de la société Sushee spécialisée dans le développement de jeux sur mobile. Et, cerise sur le gâteau, la plage n'est qu'à un quart d'heure...